

SCCV CLICHY LOGEMENTS

PC n° 092 024 24 D0006 et PC n° 092 024 24 D0007

Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) du 07/11/2024 au 06/12/2024

SOMMAIRE

Le dossier de participation du public comporte :

- 1) La décision de l'autorité environnementale soumettant le projet objet des permis de construire à évaluation environnementale en date du 23 juin 2022, après un examen au cas par cas ;
- 2) Les dossiers de demande de permis de construire accompagnés d'une note mentionnant les textes qui régissent la participation du public par voie électronique et l'indication de la façon dont cette étape s'insère dans la procédure administrative relative au projet ;
- 3) L'étude d'impact et le résumé non technique au titre de l'évaluation environnementale ;
- 4) L'avis de l'Autorité Environnementale (MRAe IDF) émis sur le projet en date du 31 juillet 2024 ;
- 5) Les réponses apportées par la SCCV CLICHY LOGEMENTS, maître d'ouvrage, à l'avis de l'Autorité Environnementale ;
- 6) Les avis des services consultés en application des textes législatifs et réglementaires.